

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE SICAV L'INVESTISSEUR
ARRETEE AU 31/12/2009**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009.

*En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le conseil d'administration réuni le 23 avril 2009 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons examiné les états financiers trimestriels de la société **SICAV L'INVESTISSEUR**, pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2009.*

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

*Nous avons audité les états financiers de la société **SICAV L'INVESTISSEUR**, arrêtés au 31 décembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total net bilan de **1 648 161 DT**, un actif net de **1 638 167 DT** et un résultat bénéficiaire annuel de **331 790 DT**. L'établissement des états financiers sincères conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur relève de la responsabilité du conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.*

1. Responsabilité du commissaire aux comptes :

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers :

*A notre avis, les états financiers de la société **SICAV L'INVESTISSEUR**, arrêtés au 31 décembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total net bilan de **1 648 161 DT**, un actif net de **1 638 167 DT** et un résultat bénéficiaire annuel de **331 790 DT** sont sincères et réguliers et donnent pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière à cette date, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.*

4. Vérifications et informations spécifiques :

En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la société.

***Le Commissaire Aux Comptes
Salah DHIBI***

SICAV MIXTE L'INVESTISSEUR

Bilan
Arrêté au 31 /12/2009

Actif	NOTE	31/12/09	31/12/08
Portefeuille-titres	AC 1	1 078 277	975 584
Actions, valeurs assimilées		806 738	749 929
Obligations		252 581	162 911
Autres valeurs		18 958	62 744
Placements monétaires disponibilités	AC 2	568 499	388 017
Placements monétaires		357 974	0
Disponibilités		210 525	388 017
Créances d'exploitation	AC 3	1 385	1 163
TOTAL ACTIF		1 648 161	1 364 764
PASSIF		9 995	10 484
Opérateurs Créditeurs	PA 1	9 995	10 484
TOTAL PASSIF		9 995	10 484
ACTIF NET		1 638 166	1 354 280
Capital	CP 1	1 594 761	1 318 622
Sommes Distribuables	CP2	43 405	35 658
Sommes distribuables des exercices antérieurs		1	7
Sommes distribuables de l'exercice		43 404	35 651
ACTIF NET		1 638 166	1 354 280
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 648 161	1 364 764

**ETAT DE RESULTAT
AU 31/12/09**

	NOTE	Période du 1/10/09 au 31/12/09	Période du 1/10/08 au 31/12/08	Période du 1/1/09 au 31/12/2009	Période du 1/1/08 au 31/12/2008
Revenus du portefeuille - titres	PR 1	2 983	2 110	48 723	42 711
Dividendes		0	0	36 795	30 377
Revenus des obligations et valeurs assimilées		2 982	2 110	11 927	9 706
Revenus des autres valeurs		1	0	1	2 628
Revenus des placements monétaires	PR 2	2 889	2 650	9 734	9 351
Total des revenus des placements		5 871	4 760	58 457	52 063
Charges de gestion des placements	CH 1	-3 984	-3 635	-14 797	-15 668
REVENUS DES PLACEMENTS		1 887	1 125	43 660	36 395
Autres produits	PR 3	0	0	0	0
Autres charges	CH 2	-2	0	-2	0
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 885	1 125	43 658	36 395
Régularisation du résultat d'exploitation	PR 4	0	-120	-254	-744
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		1 885	1 005	43 404	35 651
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		0	120	254	744
Variation des + (ou -) valeurs potentielles/ titres		128 853	-238 480	311 551	-190 635
Plus ou - valeurs réalisées /cession des titres		-34 666	-5 355	-22 606	110 932
Frais de négociation		-287	-146	-812	-1 186
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		95 784	-242 855	331 791	-44 494

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET AU 31/12/09

	Période du 1/10/09 au 31/12/09	Période du 1/10/08 au 31/12/08	Période du 1/1/09 au 31/12/2009	Période du 1/1/08 au 31/12/2008
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	95 784	-242 855	331 791	-44 494
Résultat d'exploitation	1 885	1 125	43 658	36 395
Variation des plus (ou -) values potentielles / titres	128 852	-238 480	311 551	-190 635
Plus ou moins values réalisées / cession des titres	-34 666	-5 354	-22606	110 932
Frais de négociation	-287	-146	-812	-1 186
Distribution de dividendes			-35 653	-48 127
Transactions sur le capital		-4 963	-12 251	-268 253
a- Souscriptions			6 109	166 333
Capital			9 700	266 400
Régularisation sommes non distribuables exercice			-3 614	-100 281
Régularisation des sommes distribuables			23	213
a- Rachats		-4 963	-18 360	-434 585
Capital		-7 500	-27 800	-707 500
Régularisation sommes non distribuables exercice		2 657	9 719	273 872
Régularisation des sommes distribuables		-120	-279	-957
VARIATION DE L'ACTIF NET	95 784	-247 818	283 887	-360 874
Actif Net				
en début d'exercice / période	1 542 383	1 602 098	1 354 280	1 715 151
en fin d'exercice ou de la période	1 638 167	1 354 280	1 638 167	1 354 280
Nombre d'actions				
en début d'exercice ou de la période	21 951	22 207	22 132	26 543
en fin d'exercice ou de la période	21 951	22 132	21 951	22 132
VALEUR LIQUIDATIVE	74,628	61,190	74,628	61,190
Taux de rendement annualisé	20,12%	-2,50%	20,12%	-2,50%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOSE LE 31 DECEMBRE 2009
(Exprimés en dinars Tunisiens)

NOTE 1 : CREATION DE LA SOCIETE

La société « **SICAV L'Investisseur** » est une société anonyme à capital variable créée le 14/01/1994 pour gérer un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe et variable. Elle est autorisée à exercer par visa du C.M.F. N° 94-117 du 28/03/1994.

NOTE 2 : OBJET

L'activité de la société a pour objet, tel que précisé dans l'article 3 de ses statuts, la gestion du portefeuille de valeurs mobilières. Elle cherche à contribuer à la mobilisation de l'épargne, au développement du marché financier et à la promotion des investissements.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2009, sont établis conformément aux préconisations du système comptable des entreprises et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, elles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 janvier 1999.

Les éléments inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évolution des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 : Prise en compte du portefeuille actions

Les acquisitions d'actions et de valeurs assimilées sont enregistrées en comptabilité au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de cet achat sont imputés en capital.

En principe, les ventes d'actions sont comptabilisées pour leur coût moyen pondéré d'entrée en faisant la distinction entre les actions anciennes et les nouvelles tant qu'elles ne sont pas alignées.

Les plus ou moins values sont comptabilisées parmi les capitaux propres en tant que plus ou moins value sur cession.

3-2 : Prise en compte des droits rattachés aux actions

Les droits liés aux actions (D.A. et D.P.S.) sont enregistrés séparément dès leur détachement. Ces droits sont comptabilisés à leur valeur théorique puis valorisés sur la base des cours du marché la plus probable. Ils constituent un élément des coûts d'entrée des nouvelles actions à obtenir par l'exercice éventuel de ces droits.

En cas de cession, leur sortie est enregistrée au coût moyen pondéré des entrées.

3-3 : Prise en compte des titres de créances et des revenus y afférents

Les obligations et les titres des créances négociables ainsi que les placements monétaires sont enregistrés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur ces titres de créances et assimilés sont pris en compte en résultat dès qu'ils sont courus. Les échéances sont imputées au débit des comptes des intérêts courus au jour et au crédit des revenus d'obligations et assimilés.

3-4 : Différences et variations d'estimation du portefeuille

Les comptes « Différences d'estimation » et « Variations d'évaluation » permettent d'enregistrer, à la date des arrêtés des comptes, la différence entre la valeur comptable et la valeur réévaluée du Portefeuille des titres considérés comme valeur actuelle des stocks de valeurs mobilières. En principe, les cours de réévaluation sont :

- Pour les valeurs cotées durant les dernières séances boursières précédant la date d'évaluation, le cours boursier moyen pondéré ;
- Pour les valeurs qui n'ont pas été cotées durant les dernières séances boursières, la réévaluation est faite sur la base du dernier cours boursier ajusté pour tenir compte de tout événement de nature à agir sur le cours de cette valeur et/ou le cas échéant de la valeur mathématique ou intrinsèque des actions possédées ;
- Pour les obligations, l'évaluation tient compte aussi bien du capital que des intérêts courus. L'évaluation du principal est faite sur la base d'un coût moyen pondéré ou d'un cours ajusté pour les obligations n'ayant pas enregistrées des transactions le jour d'arrêté. Ces différences d'estimation ne sont pas lissées sur la période de détention ;
- Pour les OPCVM, la valeur à retenir postérieurement à l'acquisition est calculée sur la base de leur valeur liquidative la plus récente (en principe, du jour de l'arrêté comptable).

3-5 : Etablissement dépositaire

Ce compte enregistre les mouvements en numéraires reçus par le dépositaire qui, par convention se charge à la fois de la gestion des titres possédés par la SICAV et d'autre part, centralise pour le compte de cette dernière et suit l'exécution des opérations d'achats et de ventes de valeurs mobilières.

3-6 : Les frais de gestion

Les frais de gestion sont à attribuer au dépositaire, au réseau des agences et au gestionnaire suivant un contrat forfaitaire de 1% T.T.C. de l'actif net de la SICAV, calculé quotidiennement, et ce, à partir du 01/11/2002. Ces frais sont les seuls frais de gestion supportés par la SICAV.

3-7 : Valeur liquidative

La valeur liquidative est obtenue par l'actualisation des éléments d'actif au cours du jour comme si le marché était parfait et que les différents cours ne changeraient pas en fonction des quantités offertes et des intentions de vente.

C 1 Portefeuille-titres

Actions, valeurs assimilées

Actions	Mvts 4 Trim 09	Mvts 4 Trim 08	31-déc.-09	31-déc.-08
3111 Coût d'entrée	-190 841,963	-34643,431	800 531,174	1 055 314,396
3119 Diff. Estimation	128 777,481	-238420,904	6 206,599	-305 385,711
Total	-62 064,482	-273 064,335	806 737,773	749 928,685

Obligations

Obligations	Mvts 4 Trim 09	Mvts 4 Trim 08	31-déc.-09	31-déc.-08
312210 Coût d'entrée	0,000	0,000	244 137,422	157 708,422
312500 Intérêts courus	2 982,220	2109,706	8 445,145	5 204,400
3129 DE/Obligations	0,000	0,000	-1,600	-1,600
Total	2 982,220	2 109,706	252 580,967	162 911,222

Autres valeurs

OPCVM	Mvts 4 Trim 09	Mvts 4 Trim 08	31-déc.-09	31-déc.-08
3131 actions sicav Coût d'entrée	-24 997,733	27664,153	18 785,946	62 530,073
3139 Diff. Estimation	74,551	-58,945	171,942	213,703
Total	-24 923,182	27 605,208	18 957,888	62 743,776

AC 2 Placements monétaires disponibilités

Placements monétaires

BTF	Mvts 4 Trim 09	Mvts 4 Trim 08	31-déc.-09	31-déc.-08
3211 BTF Coût d'entrée	202 000,000		369 000,000	
3214 BTF, intérêts précomptés	-9 012,514		-12 250,449	
3215 Intérêts courus	305,744		1 224,554	
Total	193 293,230		357 974,105	

Disponibilités

Liquidités	Mvts 4 Trim 09	Mvts 4 Trim 08	31-déc.-09	31-déc.-08
Avoirs à terme auprès des banques				
3241 Bons de caisse	0,000	-11 000,000	200 000,000	375 000,000
3245 BC intérêts courus	-89,206	-951,832	498,411	43,150
Sous Total 1	-89,206	-11 951,832	200 498,411	375 043,150
Liquidités et avois à vue				
5331 Banque	9 747,983	9574,239	10 026,565	12 974,045
5332 sommes à l'encaissement	-23 275,280	0,000	0,000	0,000

Sous Total 2	-13 527,297	9 574,239	10 026,565	12 974,045
Total des liquidités	-13 616,503	-2 377,593	210 524,976	388 017,195

AC 3 Créances d'exploitation

Autres Créances	Mvts 4 Trim 09	Mvts 4 Trim 08	31-déc.-09	31-déc.-08
403 frais à recevoir	198,863	47,864	1 385,678	1 163,215
Total	198,863	47,864	1 385,678	1 163,215

PASSIF

PA 1 Opérateurs Créditeurs

PASSIFS	Mvts 4 Trim 09	Mvts 4 Trim 08	31-déc.-09	31-déc.-08
401 Gestionnaire	85,081	1847,864	2 502,127	4 306,366
40101 Commission réseau	309,926	312,575	6 932,530	5 623,459
402 commissions dépositaire	-308,781	-21,259	560,166	554,011
Total	86,226	2 139,180	9 994,823	10 483,836

CP 1 Capital

SITUATION NETTE	Mvts 4 Trim 09	Mvts 4 Trim 08	31-déc.-09	31-déc.-08
101 CAPITAL SOCIAL	0,000	0,000	2 213 200,000	2 654 300,000
1021 Souscriptions	0,000	0,000	9 700,000	266 400,000
1022 Rachats	0,000	-7500	-27 800,000	-707 500,000
104 Frais de négociation	-287,109	-145,63	-812,491	-1 186,280
10511 VDE/ actions	128 777,481	-238420,904	6 206,599	-305 385,711
10512 VDE/ obligations	0,000	0,000	-1,600	-1,600
10513 VDE/ OPCVM	74,551	-58,945	171,942	213,703
106111 Plus value/ actions	39 669,806	5305,208	106 728,424	137 727,754
106112 Moins value/ actions	-74 870,659	-12115,519	-122 219,926	-27 289,981
106131 Plus value/ OPCVM	534,985	1455,81	1 259,886	2 637,072
106132 Moins value/ OPCVM	0,000	0,000	-8 374,354	-2 142,835
107130+/- val/report opcv	0,000	0,000	-213,703	-23,465
107110+/- val/report actions	0,000	0,000	305 385,711	114 560,793
107120+/- val/report obligation	0,000	0,000	1,600	1,600
Sous total	93 899,055	-251 479,980	2 483 232,088	2 132 311,050
121 Report à nouveau	0,000	0,000	1,667	7,000
129 Autres Resultats reportés	0,000	0,000	0,000	-1,450
141 RIA	0,000	0,000	0,000	0,000
143 Résultats non distribuables	0,000	0,000	-894 576,061	-987 278,393
151 Régul SND SO	0,000	0,000	-3 614,295	-100 280,897
1511 Régul SND Ra	0,000	2656,466	9 719,343	273 872,179
1521 Régul. RAN SO	0,000	0,000	0,007	0,141
15211 Régul. Report à nouv RA	0,000	-0,023	-0,021	-0,133
1522 Régul Résult exerc SO	0,000	0,000	0,079	-0,028
1523 Régul A result reportés RA	0,000	0,005	-0,001	0,027
Total	0,000	2 656,448	-888 469,282	-813 681,554
total classe 1	93 899,055	-248 823,532	1 594 762,806	1 318 629,496

CP2 Sommes Distribuables

Sommes distribuables des exercices antérieurs

Sommes distribuables de l'exercice	Mvts 4 Trim 09	Mvts 4 Trim 08	31-déc.-09	31-déc.-08
12/13 Sommes distribuables RAN	0,000	0,008	1,667	7,008
1521 Régul. RAN SO	0,000	0,000	0,007	0,141
15211 Régul. Report à nouv RA	0,000	-0,023	-0,021	-0,133
Total	0,000	-0,015	1,653	7,016

Sommes distribuables de l'exercice

Sommes distribuables de l'exercice	Mvts 4 Trim 09	Mvts 4 Trim 08	31-déc.-09	31-déc.-08
Sommes distribuables Résultat	1 884,865	1005,203	43 403,758	35 650,762
Total	1 884,865	1 005,203	43 403,758	35 650,762

Total AN	95 783,920	-247811,321	1 638 166,564	1 354 287,266
capital	93 899,055	-248816,509	1 594 761,153	1 318 629,488
sommes distribuables	1 884,865	1005,18	43 405,411	35 657,770

Notes liées au compte de résultat

PR 1 Revenus du portefeuille - titres

Dividendes

Dividendes	Mvts 4 Trim 09	Mvts 4 Trim 08	31-déc.-09	31-déc.-08
7010 Rev actions & assim.	0,000	0,000	26 185,840	30 377,470
703 Rev OPCVM	0,000	0,000	10 609,624	0,000
Dividendes	0,000	0,000	36 795,464	30 377,470
revenus d'obligations et assimilés				
7020 Rev Obligat & assim. Potent	2 982,220	2109,706	8 445,145	5 204,400
70205/7021 Rev Obligat & assim	0,000	0,000	-5 204,400	-7 338,393
7022 Rev Obligat & assim. Échus	0,000	0,000	8 375,834	11 840,336
7023 Rev Obligat & assim. Échus	0,000	0,000	310,794	0,000
Total 702	2 982,220	2 109,706	11 927,373	9 706,343

Revenus des autres valeurs

73 Autres produits d'exploitation	0,310	0,000	0,310	2 627,560
Total 73	0,310	0,000	0,310	2 627,560

PR 2 Revenus des placements monétaires

Revenus des placements monétaires	Mvts 4 Trim 09	Mvts 4 Trim 08	31-déc.-09	31-déc.-08
70610 Rev BTF Potent	305,744	0,000	1 224,554	0,000
70611/706910 Rev BTF. Début	0,000	0,000	-43,150	-167,320
70612 Rev BTF. échus	1 160,764	0,000	1 160,764	5 873,947
7069 rev autres plac monét pot	-89,206	-951,832	498,411	43,150
70692 rev autres plac monét, échus	1 511,014	3601,539	6 893,754	3 601,539
TOTAL 706	2 888,316	2 649,707	9 734,333	9 351,316

PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation

Comptes de régularisation	Mvts 4 Trim 09	Mvts 4 Trim 08	31-déc.-09	31-déc.-08
770 Régul Resultat ex/SO	0,000	0,000	23,075	213,301
771 Régul résultat/ ra	0,000	-119,609	-277,348	-957,207
	0,000	0,000		
TOTAL 77	0,000	-119,609	-254,273	-743,906

CH 1 Charges de gestion des placements

Charges	Mvts 4 Trim 09	Mvts 4 Trim 08	31-déc.-09	31-déc.-08
601 rémunérat Gestionnaire	3 187,355	2907,677	11 838,115	12 534,397
60101 rémunérat réseau	398,425	363,462	1 479,779	1 566,812
602 Rémunération dépositaire	398,425	363,462	1 479,779	1 566,812
		0		
total classe 60	3 984,205	3 634,601	14 797,673	15 668,021

CH 2 Autres charges

Autres charges	Mvts 4 Trim 09	Mvts 4 Trim 08	31-déc.-09	31-déc.-08
62 Autres charges	1,776	0,000	1,776	0,000
total classe 62	1,776	0,000	1,776	0,000

COMPOSITION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2009

PORTEFEUILLE TITRES	% de l'actif	Nombre	Cours	Montant en DT
Actions et droits rattachés	49,25%			806 737,773
Adwya	1%	2 300	8,406	19 333,800
AMS DA	0%	9	0,010	0,090
ASSAD	5%	6 083	12,459	75 788,097
ATB	1%	3 000	8,004	24 012,000
ATL	3%	8 000	5,319	42 552,000
BT	7%	1 200	96,950	116 340,000
EL KIMIA	3%	1 200	36,480	43 776,000
Essoukna	3%	9 000	5,383	48 447,000
Poulina gp h	1%	1 300	7,001	9 101,300
SERVICOM	2%	11 558	3,340	38 603,720
SIPHAT	5%	4 200	18,040	75 768,000
SiTS	2%	8 517	3,581	30 499,377
Somocer	1%	10 000	1,867	18 670,000
SOTETEL	4%	3 900	15,334	59 802,600
Sotrapil	2%	3 100	10,656	33 033,600
SPDIT	2%	5 000	6,037	30 185,000
STAR	3%	320	144,191	46 141,120
STB	0%	200	14,404	2 880,800
TPR	2%	5 625	5,601	31 505,625
TUNIS AIR	4%	24 254	2,486	60 295,444
TUNIS AIR DA	0%	11	0,200	2,200
OPCVM				18 957,888
L'EPARGNANT	1%	184	103,032	18 957,888
OBLIGATIONS	15,42%			252 580,967
EL WIFAK 2006/1B	2,51%	1 000		41 048,548
SEPCM 2002	0,55%	600		8 963,414
GL 2004-1	0,97%	750		15 841,398
OCA attijari	0,67%	2 112		10 947,113
AIL 2005	1,24%	1 000		20 393,206
BNA 2009 sub	6,30%	1 000		103 171,946
AIL 2009 1	3,19%	500		52 215,342
TOTAL 1	65,82%	65,82%		1 078 276,628
AUTRES EMPLOIS				

Bons de trésor	22%		357 974,105
Bons de caisse	12%		200 498,411
TOTAL 2		34,09%	558 472,516
FONDS EN DEPOT			
Dépositaire	1%		10 026,565
TOTAL 3		0,61%	10 026,565
DEBI . ET CREDITEURS. DIVERS			
Débiteurs divers			1 385,678
Créditeurs divers			-9 994,823
TOTAL 4		-0,53%	-8 609,145
ACTIF NET(A)=1+2+3-4	100,00%		1 638 166,564
SOMMES DISTRIBUABLES			43 405,425
CAPITAL			1 594 761,139
Nbre d'actions en circulation = N			21 951
Valeur liquidative de l'action = A/N			74 ,62833

Contrôle des ratios réglementaires

Référence article 29 § 2 & 3 du code des organismes de placements collectif

NIVEAU REGLEMENTAIRE			Réalisé	Observations
Ratio emploi en Val mobil	Minimum			
	=	50%	65,82%	Conforme
	max =	80%		
Portefeuille / AN > 50%				
Ratio de quasi liquidité Bctct+Val nég / marché BCT+ BIT	Minimum			
	=	0%	21,85%	conforme
	max =	30%		
Portefeuille / AN < 30%				
Ratio de liquidité immédiate liquidités et val assimilées	Maximum			
	=	20%	22,46%	non conforme
	max	20%		
Portefeuille / AN < 30%				
Ratio OPCVM	Maximum			
	=	5%	1,16%	Conforme
Ratios d'emplois				
Risque par émetteur	Maximum			
	=	10%		
Capital minimum	Minimum	1000		
	=	MD		
	Capital	1 638		
	actuel	167		conforme